

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-E-003

Séance du 28 janvier 2020

Avis concernant le plan de conservation des espèces patrimoniales de la Bièvre et du Liers élaboré par la LPO Isère

Lors de la séance du mardi 28 janvier 2020, le CSRPN a examiné la demande de validation du plan de conservation des espèces patrimoniales de la Bièvre et du Liers élaboré par la LPO Isère.

Le CSRPN émet un avis favorable à ce plan de conservation en soulignant la qualité et l'exemplarité d'une telle démarche.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

